

## L'usage des TIC dans les entreprises du transport en 2009

*En 2009, plus de neuf entreprises de transport sur dix sont connectées à Internet. Elles utilisent principalement cette connexion pour joindre les banques ou l'administration publique.*

*Elles ont développé l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) en interne avec l'implantation de réseaux locaux pour 67 % d'entre elles. En revanche, ces outils sont moins intégrés dans leurs liens avec l'extérieur. Six entreprises sur dix ont des liens privilégiés avec leurs partenaires commerciaux, et moins de la moitié d'entre elles ont un site web. Une sur trois fait du commerce électronique.*

*Globalement, les TIC sont un peu moins présentes dans le secteur des transports que dans l'ensemble des entreprises françaises. Mais les grandes entreprises du transport sont au même niveau que l'ensemble des entreprises de taille équivalente.*

*Les entreprises de la logistique ont particulièrement développé les TIC en interne et dans leur relation clientèle.*

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des éléments essentiels dans la compétitivité et la réactivité des entreprises (*définitions*). Selon les résultats de l'enquête TIC 2009, qui porte sur les entreprises de dix salariés ou plus (*source*), plus de neuf entreprises du transport sur dix (hors secteur du transport de voyageurs par taxi) sont connectées à Internet (*tableau 1*). De plus, 86 % des entreprises du transport sont connectées à Internet à haut débit (de type ADSL, câble ou fibre optique).

Si les entreprises du transport sont toutes ou presque équipées en ordinateurs et reliées à Internet, leur usage par les salariés est encore peu répandu : seuls 40 % des salariés utilisent un ordinateur, et un quart régulièrement Internet.

Les entreprises du transport, comme l'ensemble des entreprises, ont deux utilisations principales d'Internet. Elles ont recours à des services bancaires pour 83 % d'entre elles, et 77 % sont en relation avec l'administration publique, pour obtenir de l'information, des formulaires et traiter différentes formalités administratives.

Pour 21 % des entreprises, les services bancaires et la relation avec les autorités publiques sont les seuls motifs de connexion à l'Internet. C'est le cas pour un quart des entreprises de moins de 20 salariés, mais seulement pour 2 % des entreprises de plus de 250 salariés. Moins répandu, l'usage d'Internet pour se former n'est présent que dans une entreprise sur quatre.

Tableau 1 - Équipements de base

Tranche d'effectif	Possession d'ordinateurs (%)	Connexion à Internet (%)	Connexion à Internet en haut débit (%)	Part des individus utilisant un ordinateur (%)	Part des individus utilisant Internet (%)
De 10 à 19 salariés	93	86	77	25	23
De 20 à 49 salariés	98	96	91	25	22
De 50 à 249 salariés	100	99	97	31	23
250 salariés et plus	100	100	98	47	27
<b>Total transport</b>	<b>96</b>	<b>92</b>	<b>86</b>	<b>40</b>	<b>26</b>
Ensemble des secteurs	98	93	88	56	43

Lecture : 93 % des entreprises du transport de 10 à 19 salariés sont équipées en ordinateurs.

Champ : entreprises du secteur du transport de 10 salariés ou plus, France métropolitaine.

Source : SOeS, Insee d'après enquête TIC 2009

## Les entreprises automatisent leur fonctionnement interne

Les entreprises du transport ont fortement développé l'usage interne des TIC. Les deux tiers d'entre elles ont un réseau local (tableau 2). Moins courant, un Intranet n'est présent que dans une entreprise du transport sur trois. Le secteur du transport se trouve à un niveau d'équipement un peu inférieur au niveau d'équipement moyen des entreprises françaises. Cela s'explique principalement par le moindre équipement des petites entreprises du transport par rapport à l'ensemble des petites entreprises, quel que soit le type d'équipement en TIC. Les entreprises du transport de 250 salariés et plus ont un niveau d'équipement proche de celui de l'ensemble des entreprises de cette taille.

Ces réseaux locaux permettent d'automatiser le partage d'information, en particulier le couplage automatique des commandes passées ou reçues avec les autres systèmes

informatiques internes : services d'approvisionnement ou de comptabilité. 41 % des entreprises du transport ont mis en place de tels systèmes pour les ventes ou pour les achats, ces procédés étant plus particulièrement présents dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Les secteurs de la logistique ont particulièrement développé l'usage des TIC, notamment en interne : 92 % des entreprises y possèdent un réseau local, contre 73 % pour les entreprises du transport de passagers et 57 % de celles de fret. De ce fait, elles ont développé le partage de l'information au sein de l'entreprise avec par exemple 52 % d'entre elles qui distribuent l'information sur les commandes reçues aux différents services concernés (36 % pour le transport de fret et 29 % pour le transport de passagers). De même, 55 % de ces entreprises ont un Intranet alors que c'est le cas pour 39 % des entreprises du transport de passagers et seulement 24 % pour les entreprises du transport de fret.

Tableau 2 - Les TIC dans le fonctionnement interne des entreprises

Tranche d'effectif	Réseau local		Intranet		Partage automatique de l'information*	
	Transport (%)	Ensemble (%)	Transport (%)	Ensemble (%)	Transport (%)	Ensemble (%)
De 10 à 19 salariés	48	65	25	32	33	40
De 20 à 49 salariés	73	82	25	45	38	49
De 50 à 249 salariés	94	94	58	64	61	67
250 salariés et plus	99	99	85	86	69	80
<b>Total transport</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>41</b>	<b>48</b>

Lecture : 48 % des entreprises du transport de 10 à 19 salariés ont un réseau local.

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus ayant un ou des ordinateurs, France métropolitaine.

\* : Partage de l'information entre les différents pôles de l'entreprise.

Source : SOeS, Insee d'après enquête TIC 2009

## Les entreprises du transport recourent aux échanges de données informatisées (EDI) avec leurs partenaires commerciaux

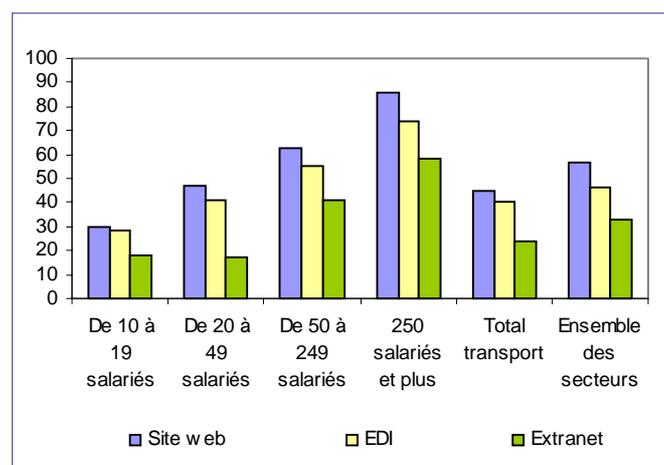
Globalement, six entreprises sur dix utilisent au moins un système de connexion avec l'extérieur (77 % dans l'ensemble de l'économie). Ces relations avec les clients ou les fournisseurs passent essentiellement par la présence d'un site web : 45 % des entreprises du transport en ont développé un. Les grandes entreprises ont plus fréquemment un site web, presque neuf sur dix (graphique 1) alors que c'est seulement le cas pour 30 % des entreprises de 10 à 19 salariés. Il s'agit, pour la moitié des entreprises, de mettre en ligne leur catalogue de services et de produits ainsi que leurs tarifs. 28 % des sites web permettent de commander en ligne des prestations, et 23 % présentent les offres d'emploi de l'entreprise.

En dehors des sites web, les entreprises développent des liens plus privilégiés avec certains de leurs partenaires commerciaux à travers plusieurs outils comme l'échange de données informatisées (EDI) ou les Extranet.

Quatre entreprises du transport sur dix utilisent un système d'EDI qui permet de limiter l'intervention humaine dans le traitement des informations. Cela contribue à rendre ce traitement plus fiable et rapide, d'en réduire le coût et de sécuriser l'échange d'information.

Graphique 1 - Modes de connexion externe des entreprises du transport

En %



Lecture : 30 % des entreprises du transport de 10 à 19 salariés ont un site web.

Champ : entreprises du secteur du transport de 10 salariés ou plus ayant accès à Internet, France métropolitaine.

Source : SOeS, Insee d'après enquête TIC 2009

Pour les deux tiers d'entre elles, ce système sert à envoyer des instructions de paiement aux institutions financières ou échanger des données avec l'administration publique. Il est aussi utilisé pour la réception de commandes de clients (56 % pour les transports, 40 % pour l'ensemble des secteurs), pour l'envoi ou la réception des documents relatifs au transport de marchandises (53 % contre 34 %). Ce sont principalement les grandes entreprises qui ont recours aux EDI (les trois quarts d'entre elles), mais plus d'une entreprise de 50 à 249 salariés sur deux en est équipée aussi.

Si les entreprises du transport de passagers sont mieux équipées en site web (58 %) qu'en EDI (40 %), les entreprises de la logistique et celles du transport de fret ont un équipement en EDI (57 % et 33 %) presque en même proportion qu'en site web (60 % et 35 %). Cela s'explique en partie par la liaison existante entre transporteurs et grands chargeurs. Par ailleurs, le taux d'équipement relativement fort des petites entreprises de la logistique est dû aux relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants qui peuvent nécessiter l'existence d'un système d'EDI. À l'inverse, le secteur du transport de passagers utilise plus naturellement les sites web dans sa liaison avec la clientèle.

Un quart des entreprises se sont aussi dotées d'Extranet. Cela leur permet de fournir, à des partenaires extérieurs choisis, un accès sécurisé à certaines informations de l'entreprise (annuaire, suivi de facturation, documentations...).

Globalement peu présent dans l'économie française (11 % des entreprises françaises), le partage d'information sur la gestion de la chaîne logistique (GCL) est légèrement plus répandu dans le secteur des transports (14 % des entreprises). Les secteurs de la logistique sont particulièrement en pointe sur ce domaine, 39 % des entreprises partagent ce type d'information. Lorsqu'on se restreint au secteur de l'entreposage, cette proportion monte à 83 %, avec une orientation vers les clients (seulement 27 % vers les fournisseurs).

On trouve ici une des particularités du secteur des transports, où le partage d'information concernant la chaîne logistique est orienté vers les clients. 85 % des entreprises utilisant des GCL envoient des informations sur l'évolution des livraisons à leurs clients. Ce n'est le cas que pour 43 % des entreprises dans l'ensemble de l'économie.

## Un tiers des entreprises du transport font du commerce électronique

En 2009, une entreprise sur trois du transport de dix salariés ou plus utilise son site web ou un système d'EDI pour faire du commerce électronique (tableau 3), soit la même proportion que l'ensemble des secteurs. Mais, en termes d'achats ou de ventes, le commerce électronique reste minoritaire dans l'économie de l'entreprise, le pourcentage des achats et des ventes effectués par moyen électronique ne représente respectivement que 6,2 % et 12,5 % du montant des transactions.

Les entreprises sont toutes ou presque connectées à Internet, mais seulement 40 % utilisent les EDI. Cependant, dans celles de plus de 50 salariés, la part des ventes effectuées par EDI est beaucoup plus importante que celle des ventes effectuées par Internet. Cela traduit ainsi dans le commerce des entreprises du transport (comme globalement dans l'ensemble de l'économie) l'importance persistante des échanges par EDI, système pourtant ancien, mais bien implanté dans les grandes entreprises, et qui permet d'automatiser les commandes et facturation entre un fournisseur et une entreprise cliente.

### Encadré

#### L'utilisation de l'identification par radiofréquence (RFID) est encore peu répandue

Encore globalement peu développé, l'usage des RFID est plus fréquent dans le secteur du transport avec 5 % des entreprises du transport qui les utilisent contre 3 % de l'ensemble des entreprises françaises. Deux caractéristiques sont propres à leur usage dans le secteur des transports. D'une part, un quart des entreprises de 250 salariés ou plus les utilise contre à peine plus de une sur dix dans l'ensemble de l'économie. D'autre part, l'usage principal des RFID dans le transport concerne le suivi et la localisation des produits dans la chaîne d'approvisionnement et des stocks (62 % des entreprises du transport contre 35 % pour l'ensemble de l'économie). C'est même quasiment l'unique usage fait par les petites entreprises du transport (88 % des entreprises de 10 à 19 salariés). Ce sont les entreprises de la logistique qui utilisent le plus les RFID (10 % d'entre elles, et 39 % de celles de 250 salariés et plus).

Tableau 3 - Usage du commerce électronique dans les entreprises du transport

	Commerce électronique (%)	Achats				Ventes			
		des entreprises (%)		part des achats réalisés avec... (%)		des entreprises (%)		part du CA réalisé avec... (%)	
		Internet	EDI*	Internet	EDI	Internet	EDI	Internet	EDI
De 10 à 19 salariés	19	17	1	2,3	-	4	-	0,4	0,1
De 20 à 49 salariés	24	18	2	0,4	0,2	5	4	0,7	1,4
De 50 à 249 salariés	32	17	8	0,9	2,7	9	12	1,8	7,2
250 salariés et plus	54	26	12	6,4	1,9	20	29	2,8	13,6
<b>Total transport</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>4,5</b>	<b>1,7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>2,2</b>	<b>10,3</b>
Ensemble des secteurs	34	23	6	4,9	9,9	9	6	3,1	10,4

Lecture : 19 % des entreprises du transport de 10 à 19 salariés ont fait du commerce électronique en 2009. 17 % ont utilisé Internet pour leurs achats. La part des achats effectués avec Internet représente 2,3 % des transactions.

\* : Échanges de données informatisées.

Source : SOeS, Insee d'après enquête TIC 2009

## Définitions

**Technologie de l'information et de la communication (TIC) :** désigne ici des outils (infrastructures ou logiciels) permettant la production, le traitement et la transmission de l'information.

**Réseau local :** réseau informatique reliant entre eux un ensemble d'ordinateurs appartenant à une même entreprise dans une zone réduite (salle, bâtiment ou site) et permettant notamment le partage d'information.

**Intranet :** réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entreprise ou de toute autre unité organisationnelle, utilisant des navigateurs web, et mettant à disposition des utilisateurs d'un ou de plusieurs sites les mêmes informations. Il n'est pas accessible en dehors de cette entité.

**Extranet :** site à accès sécurisé permettant à une entreprise de restreindre sa consultation à certaines catégories d'intervenants externes, en général ses clients.

**Échange de données informatisées (EDI) :** technique remplaçant les échanges de documents (commandes, factures, bons de livraison, etc.) et le paiement entre entreprises par des échanges entre ordinateurs connectés par liaisons spécialisées ou un réseau (privatif) à valeur ajoutée (RVA). Les données sont structurées selon des normes techniques de référence (exemple : Edifact, Xml).

**Identification par radio fréquence :** en anglais, RFID (Radio Frequency Identification), méthode d'identification automatique qui permet d'identifier un objet et d'en connaître les caractéristiques à distance grâce à une étiquette RFID ou des transpondeurs.

**Gestion de la chaîne logistique (GCL) :** activité qui consiste à améliorer la gestion des flux physiques et d'informations au sein de l'entreprise et avec son environnement.

## Source

L'enquête sur les technologies de l'information et de la communication de 2009 (TIC 2009) concerne l'ensemble des entreprises de dix salariés ou plus. Elle a été menée auprès de 12 300 entreprises. Elle couvre quasiment tous les secteurs, excepté certains services aux particuliers, et les activités récréatives, culturelles et sportives hors audiovisuel. L'exploitation de l'enquête porte sur l'ensemble des entreprises dont l'activité principale relève du secteur des transports, que ce soit le transport de passagers, de fret, l'entreposage, les services auxiliaires des transports, la manutention ou l'organisation des transports, hors activité postale et transports spatiaux, soit 860 entreprises enquêtées.

Les entreprises du transport ont été regroupées en trois secteurs pour cette exploitation :

- le transport de passagers ;
- le transport de fret ;
- les autres entreprises (entreposage, services auxiliaires, manutention, organisation du transport de fret), rassemblées sous le terme de « logistique ». Le secteur du transport de voyageurs par taxi étant très majoritairement constitué d'entreprises de moins de dix salariés, les quelques entreprises de ce secteur présentes dans l'échantillon ont été retirées de l'exploitation de l'enquête.

## Pour en savoir plus

- « L'usage des TIC dans les entreprises industrielles européennes progresse de façon contrastée selon le pays et les outils », Le 4 pages de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, n° 6, septembre 2009.
- « Tableau de bord des TIC et du commerce électronique dans les entreprises », direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, septembre 2009 : [http://www.industrie.gouv.fr/p3e/tableau\\_bord/tic/tic.php](http://www.industrie.gouv.fr/p3e/tableau_bord/tic/tic.php)
- « E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'Internet dans les entreprises », X. Niel, M. Jlassi, Insee Première n° 1 227, mars 2009.
- « Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer des offres d'emploi », X. Niel, M. Jlassi, Insee Première n° 1 228, mars 2009.

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat  
Développement durable  
Prévention des risques  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

le point sur

Commissariat général  
au développement  
durable

Service de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mel : diffusion.so.es.cgdd@  
developpement-  
durable.gouv.fr  
Fax : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication :  
Bruno Tréguët

Rédacteur en chef :  
Olivier Ribon

Coordination éditoriale :  
Patricia Repérant

Conception :  
Catherine Grosset

Impression : Imprimerie  
intégrée au Meeddm

Imprimé  
sur du papier  
certifié ecolabel  
européen.  
[www.eco-label.com](http://www.eco-label.com)

ISSN : 2100-1634

Dépot légal : Mars 2010

Éric Cléron (SOeS)